

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CAEN**

3 rue Arthur Le Duc
BP 25086
14050 CAEN Cedex 4
Téléphone : 02.31.70.72.72
Télécopie : 02.31.52.42.17
lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-16h30

E18000075 / 14

Monsieur Jean-Pierre DENEUX
7 rue du Cèdre
Lotissement des Jardins de Buron
14280 SAINT CONTEST

Dossier n° : E18000075 / 14
(à rappeler dans toutes correspondances)

Objet : Enquête publique unique relative à la déclaration d'intérêt général du projet de réalisation d'un mémorial britannique de la bataille de Normandie sur la commune de Ver-sur-Mer, emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de ladite commune, ainsi qu'à deux permis d'aménager.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal vous a désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui pourrait débiter au mois d'octobre 2018.

Il conviendrait de vous mettre en relation avec la DDTM du Calvados (M. Pascal Nguetsa : 02.31.43.17.12) afin de fixer les modalités pratiques de votre intervention au cours de l'enquête.

En application de l'article R. 123-4 du code de l'environnement, je vous remercie de me faire parvenir, par retour de courrier, la déclaration sur l'honneur ci-jointe dûment complétée et signée, dans l'hypothèse où l'original n'a pas encore été transmis au président du tribunal administratif.

Je vous rappelle qu'en application des dispositions de l'article R. 123-19 du code de l'environnement, le commissaire enquêteur transmet à l'autorité organisatrice l'exemplaire du dossier de l'enquête accompagné du ou des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif, dans les délais légalement définis par l'article L. 123-15.

Afin de permettre le règlement futur de vos indemnités et le versement des cotisations et contributions sociales, vous voudrez bien adresser au tribunal, à l'issue de l'enquête publique, votre état de frais dûment complété accompagné des justificatifs ainsi que l'original d'un RIB ou RIP et votre numéro de sécurité sociale.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Greffière en Chef,

Patricia LEGENTIL KARAMIAN

EB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

04/09/2018

N° E18000075 /14

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Vu enregistrée le 10/08/2018, la lettre par laquelle M. le Préfet du Calvados demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique unique relative à la déclaration d'intérêt général du projet de réalisation d'un mémorial britannique de la bataille de Normandie sur la commune de Ver-sur-Mer, emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de ladite commune, ainsi qu'à deux permis d'aménager ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R. 123-5 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L. 300-6 et L. 153-55 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Jean-Pierre DENEUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Préfet du Calvados et à M. Jean-Pierre DENEUX.

Fait à Caen, le 04/09/2018.

Le Président,

Signé Robert LE GOFF

Pour copie certifiée conforme à l'original,

La greffière en chef,

P. Legentil-Karamian

